

RÉSULTATS ATTENDUS à partir de 2013 :

- Capitalisation des programmes de recherche et actions déjà menées sur le territoire du Massif central en lien avec la problématique « qualité et diversité prairiale/agriculture »
- Outils, méthodes, indicateurs écologiques et agricoles partagés de caractérisation et de gestion des formations herbacées et de leur état de conservation, pour l'extension de ces actions à l'ensemble du Massif central
- Valorisation des pratiques et techniques favorables au maintien de la qualité et de la diversité des formations herbacées
- Identification d'enjeux partagés entre préservation des milieux ouverts herbacés et agriculture en vue de la construction d'une stratégie commune à l'échelle du Massif central

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Site internet : www.trame-ecologique-massif-central.com
- Réunion de lancement le 17 janvier 2012 à Clermont-Ferrand
- Projet inscrit dans le cadre du Groupe technique permanent Massif central sur l'herbe animé par le SIDAM
- A partir de 2013 : valorisation, partage et transfert des acquis du programme (séminaire de restitution, élaboration et diffusion de rapports, de documents de synthèse et de guides techniques, etc.)

BIODIVERSITÉ PRAIRIALE ET PRODUCTIONS AGRICOLES DE QUALITÉ : UN ENJEU CRUCIAL DU MASSIF CENTRAL

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

“MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ
DES TERRITOIRES RURAUX
DU MASSIF CENTRAL À TRAVERS
LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ
ET DE LA FONCTIONNALITÉ
DES MILIEUX OUVERTS HERBACÉS ”



Trame agropastorale

Biodiversité
Prairie
Elevage
Terroir



IPAMAC

Tel: 04.74.59.71.70

marie.bonnevialle@parcs-massif-central.com

contact@parcs-massif-central.com

www.trame-ecologique-massif-central.com

www.parcs-massif-central.com



IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central



Avec le soutien de :



Réalisation : Aecom - 04 77 51 72 05 - RCS 439 868 043 Saint-Etienne - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photographiques : G. Chagnon, C. Bérard, M. Sapi, Cordabaille.net, P. Moutzet/PPH, des Causses du Quercy

UN PROJET ambitieux

Lutter contre la banalisation des prairies et la perte de la biodiversité emblématique du Massif central

Les milieux ouverts herbacés abritent une grande diversité d'espèces végétales et animales, et représentent une composante majeure de la biodiversité du Massif central. Plusieurs des habitats prairiaux sont endémiques¹ du massif et confèrent de fait, à ce territoire et ses acteurs, une responsabilité particulière en termes de conservation. Plus que tout autre facteur écologique, les pratiques agricoles constituent la clé obligatoire, non seulement du maintien, mais de l'existence même de cette biodiversité prairiale emblématique dont on constate ces dernières décennies un déclin accéléré (ex : forte régression des prairies à Narcisse) lié à l'évolution de certaines pratiques (retournement de prairies, augmentation de la fertilisation, drainage, fauche plus précoce liée à l'évolution des techniques de conservation du fourrage : enrubannage, ensilage, etc.).



Favoriser la production d'un fourrage de qualité et valoriser les produits agricoles identitaires des différents terroirs du Massif central

Avec 62% de la surface agricole utile en superficie fourragère et 86% du territoire agricole voué à l'élevage, les milieux ouverts herbacés sont au cœur de l'agriculture du Massif central. Les prairies naturelles, riches en espèces végétales, soutiennent une production agricole de qualité (viandes, lait et fromages, miels de terroir, etc.) reconnue par différents labels.

La préservation des milieux naturels, des paysages, d'un cadre de vie authentique, propice au tourisme de nature, et le maintien d'activités respectueuses sont autant d'atouts pour la valorisation de la qualité des produits agricoles, et du lien ainsi entretenu avec le terroir.



Réaffirmer la place des surfaces herbacées et l'importance du maintien de leur diversité dans les politiques territoriales et agricoles

Sectionaux, estives, hautes-chaumes, fumades, coudercs, pradoux et leurs jasseries, burons, etc. : les surfaces herbacées marquent la géographie du Massif central et les éléments qui subsistent ont acquis une valeur historique et culturelle qui reste une des clefs de l'attractivité du massif.

Ce programme a aussi l'ambition de réaffirmer la place des surfaces herbacées comme éléments fondateurs des paysages, de la ressource fourragère, de la ressource en eau, de la biodiversité, etc., du Massif central. Il contribuera à une meilleure prise en compte du maintien de ces surfaces et de leur diversité dans les politiques territoriales et de développement agricole.

UN PROJET multipartenarial à l'échelle du Massif central qui vise à développer des outils et des savoir-faire de caractérisation, de gestion et de restauration des milieux agropastoraux en s'appuyant sur un large réseau d'acteurs environnementalistes, agricoles et scientifiques

Deux actions de connaissance portées par le Conservatoire Botanique National du Massif central²

► **Elaboration d'une méthode reproductible de cartographie fine de la trame agropastorale**

○ 3 territoires-ateliers de 3000 à 4000 ha (Causse Noir, Sancy-Cézallier et Haut-Forez)

► **Evaluation de l'état de conservation des systèmes herbacés en lien avec les pratiques agricoles et définition d'indicateurs simples du bon état de conservation**

○ 5 territoires-ateliers (15 à 20 exploitations par territoire en lien avec des filières de productions agricoles de qualité: AOP Fin Gras du Mézenc, AOP Saint-Nectaire, etc.)

○ + 6 sites pilotes de gestion / restauration

Projet mené en partenariat avec des organisations agricoles

SIDAM⁴, Chambres d'agriculture, Pôle fromager AOP Massif central, filières agricoles de qualité et agriculteurs sont associés ainsi que d'autres acteurs locaux (Collectivités territoriales, Syndicat de rivière, ONF etc.) et des scientifiques (Université de Saint-Etienne, Agroparis-tech-Engref, INRA, etc.).

Projet inscrit dans la poursuite du projet IPAMAC « Trame écologique du Massif central » et complémentaire des actions des Parcs naturels (Déclinaisons territoriales de la trame verte et bleue, Concours national agricole des prairies fleuries, etc.), ainsi que des programmes existants CASDAR « Milieux humides agricoles », « Prairies AOP », DIVA « Action publique, agriculture et biodiversité », Life « Nature et Territoires en région Rhône-Alpes », Observatoire de la ressource fourragère, etc.

Opérations exemplaires de gestion et de restauration de la trame agropastorale (restauration à partir de boisements, de surfaces abandonnées et en friches, à partir de prairies labourées et semées, etc.)

Sur 6 sites pilotes :

- Plateau de l'Aubrac (Conservatoires d'Espaces Naturels Auvergne, Languedoc-Roussillon³ et Midi-Pyrénées)
- Hautes Chaumes du Forez (CEN Auvergne et Rhône-Alpes, et PNR Livradois-Forez)
- Prairies humides du haut bassin de la Semène (CEN Rhône-Alpes et PNR du Pilat)
- Tourbières et prairies de Goudoulet Plateau ardéchois (CEN Rhône-Alpes)
- Prairies de basse altitude des Monts d'Ardèche (PNR des Monts d'Ardèche)
- Prairies humides du Haut-Lignon Sources du Gournier (CEN Auvergne)

Coordination de l'ensemble des actions, animation, capitalisation, partage et transfert des acquis du programme portées par le réseau des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC) en vue de :

- constituer un socle commun de connaissances, d'outils et de savoir-faire relatifs à la préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux agropastoraux ;
- partager ces acquis notamment avec la profession agricole et les transférer auprès d'autres territoires du Massif central et au-delà ;
- développer les synergies entre préservation de la biodiversité et agriculture ;
- co-construire une vision partagée de la préservation des prairies naturelles du Massif central.



¹ Qui n'existe nulle part ailleurs

² En partenariat avec le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

³ En partenariat avec le Conservatoire départemental des sites lozériens

⁴ Service interdépartemental des chambres d'agriculture pour l'animation du Massif central

